



Florence Weber, Alexandre Lambelet

Introduction : ethnographie réflexive, nouveaux enjeux

Pour citer cet article :

Florence Weber, Alexandre Lambelet. Introduction : ethnographie réflexive, nouveaux enjeux, *ethnographiques.org*, Numéro 11 - octobre 2006 [en ligne]. <http://www.ethnographiques.org/2006/Lambelet,Weber.html> (consulté le [date]).

Qu'attendons-nous aujourd'hui, pour la connaissance des faits sociaux, de l'ethnographie réflexive [1], cette méthode d'enquête et d'analyse qui repose sur l'attention que porte l'enquêteur à sa position dans les univers indigènes et à la traduction qu'il opère lorsqu'il intervient comme chercheur dans les univers académiques ou politiques ? Qu'attendons-nous de la confrontation entre cette ethnographie réflexive, venue de l'anthropologie sociale et de la sociologie interactionniste, et les méthodes quantitatives, qu'il s'agisse de l'enquête par questionnaire ou de l'usage des statistiques ? Le dossier de sept articles qui compose la première partie de ce numéro permettra un premier état de ces nouveaux enjeux, liés au succès croissant de la méthode ethnographique, sortie du cercle restreint des anthropologues de métier pour alimenter aujourd'hui d'autres disciplines (non seulement la sociologie mais aussi la psychologie, l'ergonomie ou le management) qui produisent des connaissances parfois plus approfondies mais parfois aussi plus partiales des sociétés contemporaines. Il montrera aussi l'intérêt, pour l'anthropologie, d'utiliser à nouveau des méthodes quantitatives, qui souffrent d'un ostracisme relativement récent dans la discipline [2].

Ce dossier est né dans la foulée de la deuxième conférence internationale *Ethnografeast*, sous-titrée « La fabrique de l'ethnographie », qui s'est tenue à Paris du 16 au 19 novembre 2004. Cinq des sept articles publiés dans ce dossier y ont été présentés, parmi la trentaine de communications réunies lors de cette conférence organisée par Florence Weber, Loïc Wacquant et Alban Bensa, avec le soutien du Laboratoire de Sciences sociales de l'École normale supérieure, de la revue *Ethnography* et du Laboratoire Genèses et Transformations des Mondes Sociaux, ainsi que de plusieurs partenaires français et américains (le CNRS et la Fédération Paris-Jourdan, l'INRA et l'UMR CAESAR INRA-ENESAD de Dijon, les éditions La Découverte et Sage Publications, le French Studies Program of UC-Berkeley et l'Institute of French Studies of New York University). La première conférence *Ethnografeast* s'était tenue à Berkeley en 2002, la troisième se tiendra à Lisbonne en 2007, sous l'énergique impulsion de Loïc Wacquant. Berkeley, Paris, Lisbonne : trois capitales de l'ethnographie sociologique [3], unies par une même intention : célébrer les vertus d'innovation et de rigueur d'une méthode qui a voyagé entre les disciplines, rendre visible et montrer l'efficacité d'une série de tâches qui sont restées longtemps invisibles dans l'anthropologie classique et suspectes aux yeux des partisans des méthodes quantitatives.

L'extraordinaire vitalité des recherches ethnographiques à l'échelle internationale a de quoi surprendre si l'on se reporte une quinzaine d'années en arrière, à un moment où la tradition ethnographique souffrait d'un manque de légitimité, comparée à la lecture critique des archives, solide roc des historiens depuis la fin du 19^{ème} siècle, et aux méthodologies quantitatives,

continent développé au croisement des sciences de la nature et des sciences de l'homme tout au long du 20^{ème} siècle. Au milieu des années 1990 en effet, on pouvait supposer que l'ethnographie allait se fondre dans un ensemble mou constitué par toutes les sciences qui se déclaraient réfractaires à la quantification, de la critique littéraire à l'anthropologie en passant par la tradition des essais brillants et fragiles et par les investigations journalistiques. Aujourd'hui, et à l'échelle mondiale, la discipline anthropologique a dépassé les impasses du récit de soi, une nouvelle spécialité — la sociologie de la quantification — a remis en question la fausse rigueur des chiffres incontestés et la méthode ethnographique a montré son pouvoir décapant et critique en s'attaquant aux institutions et aux lieux du pouvoir. Ce dossier témoigne, à sa mesure, de l'intérêt et des limites de la réflexivité ethnographique et ouvre plusieurs perspectives d'évolution du travail empirique, au croisement des disciplines et des spécialités.

Ce sont les intérêts de recherche et les affinités intellectuelles qui expliquent, pour l'essentiel, le regroupement de ces sept articles. Leurs auteurs appartiennent à une génération bien différente de la précédente, pour qui, comme le rappelle opportunément Janet Carsten dans le premier article de ce dossier, l'ethnographie restait un credo dont il était inutile de dévoiler les conditions pratiques et d'interroger les fondements épistémologiques. Ils appartiennent à la génération de l'ethnographie chez soi, habituée aux délices de la distanciation plus qu'aux risques de la familiarisation, accoutumée à l'exercice de la réflexivité. Là encore, le bilan qu'effectue Janet Carsten de l'ethnographie de la parenté — elle qui est passée de la Malaisie à l'Ecosse et lit aujourd'hui avec le même enthousiasme des ethnographies anglaises, américaines et chinoises — met en perspective critique le tournant qu'a connu l'ethnographie depuis deux décennies, passant de la magie de l'immersion — en terrain exotique — à l'analyse textuelle — en terrain occidental. À la lire, on se convainc facilement que l'opposition entre « ailleurs » et « ici » est en voie d'être définitivement dépassée.

Faut-il y substituer une opposition entre l'ethnographie réflexive — dans laquelle l'enquêteur s'engage « corps et âme », pour reprendre une formule de Loïc Wacquant — et l'enquête statistique, fondée sur un questionnement pré-établi, sur la délégation du travail de terrain et sur la standardisation des données ? Les trois articles suivants viennent questionner cette nouvelle opposition, qui semble revenir en force en même temps que s'affirment les qualités propres de l'ethnographie réflexive. Pierre Fournier examine la relation d'enquête et ce qu'elle doit aux caractéristiques objectives des enquêteurs — pour en contrôler plus efficacement les effets. Sibylle Gollac revient sur deux recherches partageant un même objet, le rapport des particuliers au patrimoine hérité, où s'articulent les questions de l'économiste et celles du sociologue mais aussi des données qualitatives et quantitatives. Elle montre avec finesse le lien entre méthode d'investigation, questions théoriques et coopération interdisciplinaire. Agnès Gramain, Emmanuel Soutrenon et Florence Weber présentent une enquête expérimentale au cours de laquelle ont pu être standardisées et multipliées des monographies de familles pourtant fondées sur un cheminement ethnographique au sein d'un univers d'interconnaissance. Quels sont les coûts et les gains spécifiques d'une telle enquête, sorte de monstre contre nature où sont combinées deux méthodes dont les principes semblent s'opposer ? Au-delà d'indéniables gains de connaissance, ce qui est ici en question, ce sont les conditions de travail des enquêteurs — ethnographes artisans ou enquêteurs rémunérés — et ce qu'ils engagent dans l'enquête.

Les trois derniers articles du dossier reviennent sur la nécessité, qui semble aujourd'hui considérée comme acquise, d'observer l'ethnographe observant. Quels sont les coûts de la conversion d'un économiste appointé par la Caisse pour réaliser des « études », en ethnographe soucieux de maîtriser les tenants et les aboutissants de sa propre recherche ? C'est la question à laquelle répond Paul Vingré, à partir de sa trajectoire personnelle et de ses hésitations entre deux disciplines et deux postures de recherche, l'une considérant le monde, et les outils de sa connaissance, comme donnés, l'autre s'inquiétant radicalement de tout ce qui lui semblait auparavant évident. Son récit débouche sur la question de l'intérêt et de la possibilité d'une sociologie des sciences sociales qui restitue à la fois leur contexte de production et de réception. D'un point de vue plus objectif, puisqu'il passe par les objets pour poser cette même question, Thierry Bonnot examine les effets de la connaissance ethnographique sur le monde des collectionneurs, des détenteurs, des spectateurs des objets de musée. Il y a

bien un coût à payer après le passage de l'ethnographe mais cette fois, ce n'est pas l'ethnographe qui le paie, mais les acheteurs (privés ou institutionnels) des objets valorisés par la simple existence d'une enquête à leur sujet. On voit ainsi que l'ethnographie, dès lors qu'elle met en branle des objets et des musées, n'échappe pas aux modalités de fonctionnement des marchés de l'art. Enfin, Nicolas Renahy met en évidence les liens entre l'enquête ethnographique et les représentations, légitimes ou non, préfabriquées ou non, des groupes observés : s'agit-il, dans le cas du village de Foulange où il a effectué son terrain, du groupe ouvrier en voie de déstructuration ? d'un groupe résidentiel en train de se reconstituer sur des bases moins locales et moins ouvrières ? d'une génération perdue, celle des enfants de la délocalisation, dont les derniers représentants locaux vivent mal à la fois leur effondrement démographique et leur marginalisation sociale ?

Ces trois articles ont le mérite de poser la question des liens entre l'ethnographie et les institutions. Ses supérieurs hiérarchiques, bientôt ses collègues, dénie à Paul Vingré toute légitimité à parler au nom de l'institution (la Caisse) où il travaille et dont il étudie les membres et le fonctionnement. C'est qu'il ne porte pas la parole de l'institution, mais qu'il observe ses interstices, qu'il s'intéresse à des anecdotes insignifiantes, qu'il ne joue pas le jeu. Mais il ne peut pas non plus parler au nom du personnel — les syndicats s'ils existent ne s'intéressent pas à son travail. Parlera-t-il au nom de ceux qui, comme lui, se sentent en décalage avec le travail demandé ? Ils existent, ils lui ressemblent, ils ont compris la difficulté propre d'une institution à l'interface entre science et politique ; mais ils ne forment pas un groupe sur lequel s'appuyer, seulement un ensemble d'individus aux caractéristiques analogues qui pourraient s'accorder dans la critique ou dans l'action mais qui partent chacun de leur côté. Thierry Bonnot, lui, travaille dans et pour l'institution qu'est l'écomusée. Il est censé observer le reste du monde — peu de choses nous est livré du fonctionnement même de l'institution — mais il y découvre, bon gré mal gré, la trace de l'institution pour laquelle il travaille. Plus sensible que la Caisse à la réflexivité ethnographique, le Musée peine pourtant à comprendre exactement quel est son rôle dans l'univers qu'il est censé représenter, et comment ce rôle a pu changer depuis sa naissance. Comment une institution survit-elle à la disparition des conditions historiques qui lui ont permis d'exister ? En d'autres termes, qu'est-ce qui explique que certaines institutions soient plus ou moins cristallisées que d'autres, qu'elles soient plus ou moins capables de se maintenir en s'adaptant à un environnement mouvant ? L'exemple des institutions particulièrement fragiles d'une classe ouvrière en déclin, à Foulange, donne une idée du continuum qu'évoquait Durkheim entre « les libres courants de la vie sociale » [4] et la stabilité des monuments au sens large du terme. L'ethnographe est, d'habitude, plus à l'aise avec les vérités non officielles, avec les groupes de pairs et avec les pratiques apparemment spontanées, qu'avec les représentations monumentales et les porte-parole légitimes. Lorsqu'il est confronté aux institutions et aux hommes qui les soutiennent et qu'elles soutiennent, il lui faut des ressources sociales et une confiance en lui que sa profession seule peine à lui offrir, tant elle est peu assurée de ses propres cadres institutionnels.

Il est d'autant plus important que les ethnographes, loin de s'enfermer dans un mode de connaissance irréductible à tout autre, se confrontent et se familiarisent avec le raisonnement statistique et avec l'analyse textuelle. Quoi de plus convaincant pour les autres scientifiques, et pour le public lui-même, qu'un résultat vers lequel convergent plusieurs méthodes d'enquête et d'analyse ? Comment l'ethnographe peut-il s'assurer, sans le secours du raisonnement statistique, de la place qu'occupent dans le monde social ses observations forcément localisées — même si elles peuvent être multilocalisées ? Comment, en un mot, savoir de quoi exactement l'ethnographe a été le témoin et l'acteur, s'il ne peut pas prendre sur ses objets d'analyse un point de vue plus éloigné ? Rien de révolutionnaire dans ces considérations de méthode, et c'est heureux, mais la réaffirmation que la connaissance progresse par tous moyens, à condition d'être capable, à chaque instant, d'explicitier quels sont ces moyens de connaissance et les voies propres de leur rigueur : l'engagement de soi, autorisé par l'investissement de l'ethnographe dans ce qui peut apparaître comme une vocation ; la discussion avec l'enquêté sur les fins de la recherche et le partage d'un intérêt pour l'enquête, fût-ce sur le mode du malentendu ; la séparation entre ce que dit l'enquêté et ce qu'il fait, sans disqualifier pour autant l'une ou l'autre de ces modalités d'être au monde social ; l'attention précise au cheminement de l'enquête, qu'il s'agisse d'une enquête artisanale ou industrielle. Loin de toute mystique de l'enquête, loin de toute héroïsation de l'enquêteur — ces tentations récurrentes de l'ethnographe —, la combinaison des savoirs issus de

méthodes absolument distinctes mais résolument complémentaires constitue l'avenir des sciences sociales : c'est cette conviction que nous souhaitons faire partager aux lecteurs de ce dossier.

Pour autant, ces questionnements, s'ils constituent l'argument premier des articles de ce dossier, pour ainsi dire leur *raison d'être*, participent plus largement de toute ethnographie. Les trois derniers articles qui complètent ce numéro, tous à leur manière et derrière leur réelle diversité, répondent ou font écho à ces préoccupations : que ce soit par une attention particulière aux conditions de fabrication de l'ethnographie, ou par l'utilisation de savoirs d'autres disciplines pour éclairer leur propre terrain.

Anne-Christine Trémon, dans son analyse des combats de coq à Raiatea, renouvelle la question de l'appartenance à un collectif (les Chinois de Tahiti ou les Tahitiens de Raiatea) pour mettre au jour les rationalités multiples et contradictoires dans lesquelles sont pris les individus, selon leur appartenance, lorsqu'ils jouent ensemble sans pour autant jouer le même jeu. Le détour par la théorie des jeux, l'éclairage particulier que propose ce paradigme issu de disciplines sœurs, enrichit ici cette appréhension des collectifs et des logiques à l'œuvre. Cette même question du collectif se retrouve dans l'article d'Antoine Bourgeau, à travers l'étude des performances des musiciens de *tablâ* et leur audience dans le nord de l'Inde. C'est par l'analyse des différents contextes de ces productions musicales (de nature dévotionnelle ou de divertissement), par l'analyse des postures, des comportements et plus largement des publics, ou encore par l'émergence du rôle de critique musical que s'explique la participation diverse des différents publics et les différentes pratiques investies dans ces performances.

Bruno Proth, enfin, s'intéressant aux pratiques des écoutants dans un service de téléphonie sociale, va, à travers la description minutieuse de ces interactions à distance et des pratiques langagières qui leur sont liées, analyser le rôle (ou la diversité des rôles — et donc l'ambiguïté) de telles structures ; dispositif sanitaire et social, ligne d'écoute d'expression de la souffrance ou encadrement politique des pauvres. Bruno Proth décrit les positionnements variés des écoutants et des écoutés, l'ambiguïté ressentie par les écoutants sur leur rôle à tenir, etc. On ne peut s'empêcher de retrouver là, en creux et transposées sur un autre terrain où l'ethnographe n'est plus directement acteur, la question des malentendus ou celle du contrat incomplet posées par Pierre Fournier à propos de la relation entre enquêteurs et enquêtés dans le cadre d'une relation d'enquête. Si l'analyse de la relation d'enquête consolide la connaissance ethnographique, elle contribue aussi à l'analyse d'interactions spécifiques, à la fois intimes et temporaires, qui semblent se multiplier aujourd'hui.

Notes

[1] L'expression est d'usage courant dans l'anthropologie et la sociologie de langue anglaise. Voir par exemple : Charlotte A. Davies, *Reflexive Ethnography : A Guide to Researching Selves and Others (ASA Research Methods in Social Anthropology)*, London, Routledge, 1999, ou encore : Michael Burawoy, "Revisits : An Outline of a Theory of Reflexive Ethnography", *American Sociological Review*, 2003, Vol. 68 (October), pp. 645-679. Elle semble pour l'instant moins habituelle en français. Elle désigne l'indispensable réflexivité de la méthode ethnographique, dès lors que les relations entre enquêteur et enquêtés n'en sont pas systématiquement évacuées sous prétexte de leur caractère intime ou indicible.

[2] Les anthropologues ont bien vite oublié que l'usage des statistiques faisait jusqu'aux années 1970 partie intégrante du métier d'ethnographe. Lorsque les données statistiques n'existaient pas, les ethnographes effectuaient eux-mêmes recensements et cartographies. Voir Christian Bromberger, « Du grand au petit. Variations des échelles et des objets d'analyse dans l'histoire récente de l'ethnologie de la France », in Isac Chiva, Utz Jeggler, éd. *Ethnologies en miroir*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1987 [rééd. 1992], pp. 67-94. Voir aussi Robert Cresswell, Maurice Godelier, *Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques*, Paris, Maspero, 1976.

[3] Pour reprendre le titre de la première Postface (« Pour une ethnographie sociologique ») in Stéphane Beaud, Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 1997 [rééd. 2003], pp. 291-314.

[4] La célèbre formule de Durkheim intervient dans son argumentaire sur l'unité de la sociologie, malgré les distinctions que l'on peut faire entre les faits sociaux selon leur degré de cristallisation. Après avoir indiqué que « ces manières d'être [qui relèvent de la morphologie sociale] ne sont que des manières de faire [qui relèvent de la physiologie sociale] consolidées », il poursuit : « Il y a ainsi toute une gamme de nuances qui, sans solution de continuité, rattache les faits de structure les plus caractérisés à ces libres courants de la vie sociale qui ne sont encore pris dans aucun moule défini. C'est donc qu'il n'y a entre eux que des différences dans le degré de consolidation qu'ils présentent. Les uns et les autres ne sont que de la vie plus ou moins cristallisée. Sans doute, il peut y avoir intérêt à réserver le nom de morphologiques aux faits sociaux qui concernent le substrat social, mais à condition de ne pas perdre de vue qu'ils sont de même nature que les autres. Notre définition comprendra donc tout le défini si nous disons : *Est fait social toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure* ; ou bien encore, *qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles* ». Emile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Alcan, 1895, p. 19.

Florence Weber, Alexandre Lambelet
Introduction : ethnographie réflexive, nouveaux enjeux,
Numéro 11 -octobre 2006.